Angers : une étudiante séquestrée, étranglée et violée chez elle par un migrant multirécidiviste et inexpulsable (MàJ : assigné à résidence dans un hôtel, il a commis le viol lors d'une sortie)

09/09/2020 à 23h00



10/09/2020

En attendant, l'homme a été assigné à résidence dans un hôtel à Angers. **C'est au cours de ses créneaux de sortie qu'il a commis le viol de la jeune femme.** Il avait déjà été arrêté pour deux exhibitions et deux agressions sexuelles.

CNews

08/09/2020

L’agresseur présumé, récidiviste et condamné à de multiples reprises, fait l’objet de deux mesures d’interdiction du territoire qui n’ont pas été appliquées.

(…) Durant près de 3 heures, l’étudiante a été séquestrée, frappée, étranglée et violée dans son appartement d’Angers (Maine-et-Loire), selon des sources citées par le quotidien régional.

Le lendemain, mardi 1er septembre dans l’après-midi, l’agresseur présumé, Erjan I., est identifié en plein centre-ville d’Angers et interpellé par une patrouille de la brigade anticriminalité.

Erjan I., qui a purgé ses multiples peines de trois à six mois de prison, n’a cependant pas été expulsé du territoire français. En cause, la non-reconnaissance des pays auxquels il prétend appartenir. «*Erjan I., démuni de document officiel, s’est déclaré de nationalité kosovare mais le Kosovo ne l’a pas reconnu comme l’un de ses ressortissants*», a indiqué la préfecture du Maine-et-Loire.

Le Figaro

Condamné six fois, dont trois pour des délits sexuels, ce trentenaire faisait l’objet de deux mesures judiciaires d’interdiction du territoire français. Mais les pays des Balkans interrogés ne l’ont pas reconnu comme l’un des leurs.

www.ouest-france.fr

04/09/2020

Lundi 31 août 2020, un homme est entré de force dans l'appartement de la locataire, en plein centre-ville d'Angers. L'étudiante de 20 ans a subi un viol trois heures durant. L'auteur présumé a été identifié, interpellé et placé en détention. Une information judiciaire a été ouverte.

l était environ 19 h 30, lundi 31 août 2020, à Angers, lorsqu'une étudiante de 20 ans, revient de sa journée de cours. Alors qu'elle entre dans son appartement, un homme réussit à forcer la porte et à accéder au logement.

Là, durant trois heures, la jeune femme va subir de nombreuses violences sexuelles et un viol. Elle va aussi subir des menaces, va être violemment projetée au sol, étranglée et ses vêtements seront arrachés par son agresseur. Celui-ci va aussi la séquestrer en l'empêchant de s'enfuir.

(…) Placé en garde à vue, l'intéressé, âgé de 32 ans, a déjà été condamné pour des faits d'agressions sexuelles et est inscrit au fichier qui répertorie les auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. (…)

Ouest-France